



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

i-Lab i-PhD

bpifrance

Paris, le 24 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de deux concours pour encourager l'esprit d'entreprendre dans la Deep Tech

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, lancent, le 24 novembre 2020, la 2^{ème} édition du concours i-PhD et la 23^{ème} édition du concours i-Lab : deux concours pour encourager l'entrepreneuriat Deep Tech financés par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).



2^{ème} édition du concours i-PhD : soutenir les vocations entrepreneuriales des jeunes docteurs

Chaque année, environ 15 000 diplômes de doctorats sont délivrés en France. Selon la dernière enquête sur l'insertion des docteurs menée par le ministère, le secteur académique est le premier employeur des docteurs : 49 % y exercent leur métier. La R&D en entreprise emploie 16 % d'entre eux tandis que 35 % trouvent un emploi en dehors du secteur académique et de la recherche. L'entrepreneuriat est une option qui se maintient à 4%.

Dans ce contexte, la capacité à soutenir de nouvelles vocations entrepreneuriales au sein des laboratoires, d'encourager et de stimuler les jeunes chercheurs à créer leur entreprise, en s'appuyant sur la valorisation de travaux de recherche publique représente une nouvelle voie pour l'emploi des jeunes docteurs tout en représentant un indéniable potentiel d'innovation pour la France.

Le concours i-PhD, organisé en partenariat avec Bpifrance, a été créé afin de renforcer le soutien à la création d'entreprises technologiques innovantes et de mieux accompagner le développement de start-up deep tech en lien avec les établissements publics de recherche et leur écosystème de valorisation.

Ce concours concerne les doctorants devant soutenir jusqu'à deux ans avant l'année du concours ou les docteurs ayant soutenu depuis moins de trois ans.

À la fin de mon doctorat, j'avais la certitude de vouloir porter mon projet au-delà du laboratoire ! Le faire naître et grandir jusqu'à devenir une entreprise florissante. Le concours i-PhD m'a permis d'amorcer la métamorphose et d'agréger la myriade d'idées en un projet ambitieux. Je me suis lancé dans cette aventure pour pouvoir dire à mes futurs enfants : « j'en étais, on a joué la course au coude-à-coude avec Google et IBM »!, témoigne Théau Peronnin, Alice&Bob, Grand Prix de la 1^{ère} édition du concours i-PhD en 2019.

Pour plus d'informations : [concours i-PhD](#)
Pour déposer sa candidature : exclusivement [en ligne](#)
Ouverture des candidatures : mardi 24 novembre à 12h
Clôture : mardi 9 mars 2021
Annonce des lauréats : juillet 2021

23^{ème} édition du concours i-Lab: soutenir les projets innovants pour la création de start-up

Crée en 1999, le concours i-Lab est né de la volonté de valoriser les résultats de la recherche publique à travers la création d'entreprise technologique. Organisé en partenariat avec Bpifrance, le concours i-Lab soutient les meilleurs projets avec une aide financière importante et un accompagnement adapté.

En 2021, le concours i-Lab doté de 20 millions d'euros, permettra d'aider la création de start-up deep tech avec une contribution financière pouvant atteindre jusqu'à 600 000 euros.

En 22 ans d'existence, i-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants, un tremplin pour lever des fonds et rencontrer des industriels, et enfin, un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs *deeptech*.

Le concours i-Lab concerne les porteurs de projet d'entreprise non créée ou d'entreprise de moins de 2 ans, dans un secteur à forte intensité technologique.

« Le fait d'avoir été Grand Prix du jury a permis de convaincre un deuxième investisseur et ainsi de finaliser la levée de fonds en fin d'année. Sur cette première levée de fonds, i-Lab a été crucial », note Marie-Hélène Gramatikoff, Lactips, Grand Prix du concours i-Lab 2015.

Pour plus d'informations: [concours i-lab](#)
Pour déposer sa candidature : exclusivement [en ligne](#)
Ouverture des candidatures : mardi 24 novembre 2020 12h
Clôture : mardi 2 février 2021 à 12 h
Annonce des lauréats : juillet 2021

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 99 12 / 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance

01 42 47 96 89

sarah.madani@bpifrance.fr